

Négociations sectorielles dans le secteur collégial

Les fédérations de la CSQ parlent de dépôts patronaux inqualifiables

Montréal, le 18 décembre 2014 – Les fédérations du secteur collégial affiliées à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ), la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) jugent inqualifiables les dépôts patronaux reçus au cours des dernières heures, tellement leur contenu est général, vague et imprécis.

Les trois organisations syndicales ajoutent que bien que les dépôts patronaux ne font état que de grandes orientations, leur contenu n'en demeure pas moins fort inquiétant pour les membres qu'elles représentent et pour l'avenir du réseau collégial. « L'attitude méprisante, manifestée par le gouvernement avec ses propositions touchant les salaires et les régimes de retraite, s'est poursuivie à travers les dépôts liés à nos conditions de travail. Là aussi, la volonté d'imposer d'importants reculs aux travailleuses et aux travailleurs apparaît claire », déplore-t-on.

Une négociation complexe à prévoir

Les fédérations CSQ du secteur collégial ont d'ailleurs eu droit à des dépôts fortement semblables, bien qu'elles représentent des travailleurs et des travailleuses assumant des tâches et responsabilités professionnelles qui leur sont propres. « Le moins que l'on puisse dire est qu'un dépôt aussi général n'est pas pour faciliter le climat de respect, de transparence et de rigueur dans lequel on prétend vouloir voir la négociation se dérouler. »

La FPSES-CSQ, la FPPC-CSQ et la FEC-CSQ sont d'avis que ces demandes sectorielles annoncent une négociation complexe, bien différente de la négociation ciblée qui était souhaitée par les membres. « Le gouvernement a un énorme effort de précision à faire sur ses demandes. Mais nous avons déjà de sérieuses appréhensions sur les tentatives de récupération qui seront faites dans nos conditions de travail. »

Services affectés et cégeps menacés

Il ne fait aucun doute que de telles demandes auront des impacts directs sur les services aux étudiants et risquent de mettre en péril la survie même du réseau collégial. En effet, on ne peut pas effectuer des coupes et des reculs un peu partout sans menacer la qualité des services, et l'existence même de certains cégeps.

Les fédérations du secteur collégial expriment également leur grande déception de ne rien retrouver dans le dépôt patronal pour améliorer la valorisation, l'attraction et la rétention du personnel, des points jugés prioritaires par les membres. « Le gouvernement préfère faire appel à encore plus de flexibilité et de souplesse, ce qui laisse présager une plus grande dévalorisation de nos professions. »

Par ailleurs, les organisations syndicales de la CSQ jugent ces dépôts patronaux si douteux pour l'avenir du réseau collégial qu'elles ne seraient pas surprises qu'ils soulèvent également de sérieux doutes chez tous celles et ceux qui ont l'avenir des cégeps à cœur, à commencer par la Fédération des cégeps.

Volonté de négocier de bonne foi

En terminant, la FPSES-CSQ, la FPPC-CSQ et la FEC-CSQ réitèrent leur volonté d'aborder cette négociation de bonne foi et espèrent grandement que les représentants gouvernementaux travailleront dans le même esprit.

Rappelons que la FEC-CSQ négocie avec la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) au sein de l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep (ASPPC) qui représente l'ensemble du corps professoral du réseau des cégeps.